



Pôle : Juridique
Date : 30 mars 2022
Rédacteurs : Damien Delaporte

Note

Liste de diffusion : ONCV

Titre : Compte-rendu de la réunion ONCV du 24 mars 2022

Exposé

Les membres de l'ONCV se sont réunis le 24 mars 2022 pour aborder les sujets suivants :

- 1) Ouverture de l'ONCV à de nouveaux membres

Les membres de l'ONCV ont échangé sur l'ouverture de l'ONCV à plusieurs membres et notamment aux organismes qui ont participé à la rédaction du rapport sur l'habitat individuel. Il s'agit de la Fédération des promoteurs immobiliers qui avait déjà exprimé la volonté de rejoindre l'ONCV, du pôle habitat de la Fédération Française du Bâtiment ainsi que la Fédération Française des constructeurs de Maisons Individuels.

Il a ensuite été question d'élargir aux organismes publics afin d'avoir des représentants des collectivités locales. Les membres de l'ONCV sont tombés d'accord pour proposer à l'Association des Maires de France et les intercommunalités de France de rejoindre l'ONCV.

Il est prévu d'envoyer une proposition à ces cinq organismes afin qu'ils rejoignent l'ONCV.

- 2) ZAN : projets de décrets en consultation publique – actions à mener ou commentaires à produire ?

L'échange a ensuite été consacré aux trois projets de décrets relatif au ZAN qui étaient mis en consultation publique jusqu'au 25 mars 2022 par le ministère de la transition énergétique.

Il avait été question de rédiger une réponse commune pour l'ONCV mais les membres présents avaient déjà adressé des contributions pour le compte de leur organisme/organisation. Les délais étant très courts l'OGE indique donc qu'il ne fournira pas de réponse pour l'ONCV.

Les membres de l'ONCV font part des difficultés relatives à l'application de la loi dite « climat et résilience » et notamment du manque d'informations pour les collectivités locales concernant l'impact que va avoir cette loi sur leurs territoires.

Les membres de l'ONCV trouvent intéressant de communiquer l'ensemble de ces problèmes que pose la loi dite « climat et résilience » au ministère de la transition énergétique.

Les membres de l'ONCV se mettent d'accord sur la **rédaction d'un rapport relatif à la territorialisation au regard des enjeux du cadre de vie et de la loi dite « climat et résilience »**

A cet effet, l'ONCV va se faire accompagner d'un chercheur sélectionné par l'UNAM.



Il a été décidé de se réunir une fois par mois pour avancer sur la production de ce rapport aux dates suivantes :

- 26 avril 2022 : 9h30 - 12h30
- 31 mai 2022 : 9h30 - 12h30
- 4 juillet 2022 : 14h - 17h
- 6 septembre 2022 : 9h30 - 12h30
- 10 octobre 2022 : 14h - 17h

Il est prévu de présenter ce rapport fin octobre, début novembre

3) Divers

Monsieur Prigent informe les membres de l'ONCV du partage des frais pour l'étude « Opinion Way » pour laquelle l'OGE a avancé la somme de 11 000 euros.

Il a été décidé de partager les frais en fonction du chiffre d'affaires de chaque organisme pour répartir équitablement le prix de cette étude.

Il est prévu que chaque membre de l'ONCV envoie son chiffre d'affaires pour que nous puissions répartir les frais de l'étude